

[https://www.pressegauche.org/Negociations-dans-le-secteur-public-Les-deleguees-de-la-FIQ-et-de-la-FIQP](https://www.pressegauche.org/Negociations-dans-le-secteur-public-Les-deleguees-de-la-FIQ-et-de-la-FIQP-s)  
[-S](#)



# Négociations dans le secteur public - Les déléguées de la FIQ et de la FIQP s'impatientent



- Communiqués -  
Publication date: mardi 25 mai 2021

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**SAINT-HYACINTHE, QC, le 25 mai 2021 - Devant la lenteur des négociations et l'impatience des professionnelles en soins qui exigent d'importants changements dans leurs conditions salariales, les déléguées de la FIQ et de la FIQP, réunies en conseil national virtuel, ont franchi une nouvelle étape. Elles ont adopté une recommandation à l'effet de tenir, au moment opportun, des assemblées générales locales sur l'obtention d'un mandat de grève, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, si rapidement il n'y a pas d'offres salariales significatives à la table de négociation.**

À la suite de l'adoption de cette proposition portant sur la grève, la présidente de la FIQ, Nancy Bédard, fait la déclaration suivante :

« La négociation avec les infirmières, infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes cliniques n'est pas terminée ! Le premier ministre a dit publiquement qu'il nous avait fait une offre différenciée. La réalité, c'est qu'après 18 mois, nous sommes toujours au même point dans les négociations à la table intersectorielle. Considérant qu'aucun effort n'a été déployé par le gouvernement pour garantir que la priorité serait accordée aux professionnelles en soins, nous venons de franchir une nouvelle étape vers l'obtention possible d'un mandat de grève. Les professionnelles en soins ne veulent pas avoir à rejeter une quatrième fois l'offre de 5 % d'augmentation salariale sur 3 ans qui est actuellement sur la table. Celle-ci ne remplit pas notre exigence première : celle de reconnaître l'expertise, l'autonomie professionnelle et l'imputabilité de nos membres. Le gouvernement doit en tenir compte et en faire plus pour les professionnelles en soins.

Lors de notre rencontre au début du mois de mai, le premier ministre a campé son échéancier en donnant deux à trois semaines pour avancer. Même aujourd'hui en conférence de presse, il a mentionné que les négociations progressent. Ce n'est pas ce qui se passe à la table. Le temps presse pour réparer le réseau de la santé et pour s'attaquer à la grave pénurie de professionnelles en soins, qui prive la population de l'accès aux soins et services essentiels auxquels elle a droit. Nous ne pouvons pas nous permettre d'étirer la négociation au-delà de la fin de la session parlementaire. Nous invitons la partie patronale à respecter la parole du premier ministre et à intensifier les rencontres et surtout bonifier son offre pour terminer cette négociation. »

### Faits saillants de la négociation

- ▶ La FIQ exige 12,4 % d'augmentation sur trois ans, dont 7,4 % en rattrapage seulement afin de garantir la reconnaissance salariale des membres et de servir de levier pour lutter contre la pénurie, permettant d'attirer les jeunes professionnelles qui termineront leurs études prochainement, garder l'expertise de nos membres et espérer faire revenir celles qui ont quitté le réseau pour des agences, faute de conditions de travail attrayantes ;
- ▶ Le gouvernement n'a présenté aucune offre concrète visant à bonifier les conditions de travail des professionnelles en soins travaillant en régions éloignées, où la pénurie de main-d'oeuvre est encore plus alarmante ;
- ▶ La FIQ a acquis le droit de grève à la mi-février en remplissant les deux conditions essentielles, soit l'obtention des décisions du Tribunal administratif du travail (TAT) concernant les services essentiels à maintenir en cas de grève et du rapport du médiateur nommé par le ministère du Travail ;
- ▶

La FIQ a conclu une entente de principe sur les matières sectorielles, soit sur les conditions de travail de ses membres, le 8 décembre dernier.